

FICHE DESCRIPTIVE

Thème : Observatoire du Repérage de la fragilité chez les personnes âgées de plus de 75 ans

Organisme habilité à dispenser des actions de DPC : ACFM

Publics concernés : Médecins spécialistes en médecine générale

Indemnisation du programme : 405 € pour le suivi de l'ensemble de la formation

Résumé de l'action :

L'informatique en santé est un outil fantastique permettant de générer des analyses et des évaluations. La création de formulaire permettant l'organisation d'observatoires ou de registres des principales pathologies chroniques rencontrées en médecine générale, permet le recueil de données exploitables.

Ce recueil permet aussi de produire en routine des « DataSets de bonnes pratiques » à l'instar du programme américain « Meaningful use » qui soutient les efforts des professionnels de santé utilisateurs effectifs des Systèmes d'Informations en santé et qui participent ainsi à des améliorations mesurables de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des soins.

Vu les recommandations de la HAS pour repérer et évaluer la fragilité des personnes âgées, pour améliorer leur prise en charge et prévenir le risque de perte d'autonomie (1),

Vu les recommandations particulières dans ce domaine, pour la réduction des risques de chutes, de dénutrition, de dépression et de iatrogénie,

Vu la place et l'organisation de ces nouvelles plateformes territoriales pluridisciplinaires pour ces prises en charge médico-sociale de situations plus ou moins complexes, nous proposons ici un observatoire du repérage de la fragilité des personnes âgées de plus de 75 ans,

Il s'agira pour le participant à ce programme de DPC de s'initier à une Evaluation Gériatrique Standardisée (EGS), de repérer et de prévenir les facteurs de risque de dépendance et de Risque iatrogénique, et de participer à l'éducation thérapeutique du patient âgé vivant au domicile ou en établissement, y compris en EHPAD.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les déficiences liées au vieillissement normal
- Dépister et réduire les risques associés aux soins :
 - Réduire le risque iatrogénique médicamenteux,
 - Prévenir le risque de dénutrition et de déshydratation,
 - dépister les troubles du comportement, la dépression et les démences
- Mettre en œuvre la conduite à tenir pour réduire le risque de passage à la dépendance
- Participer à l'éducation thérapeutique, du patient et de son entourage

PREREQUIS POUR Y PARTICIPER

Etre équipé du logiciel médical AXISanté 5

METHODOLOGIE

Dès son inscription le participant médecin généraliste pourra télécharger, sur son logiciel AXISANTE 5, la fiche de suivi et de dépistage de la fragilité du patient âgé de plus de 75 ans. Ce protocole comporte une vingtaine d'items à cocher (oui/non) ou à remplir lorsqu'il s'agit d'un indicateur mesurable : Poids, TA, créatinine...

Dans ce programme, le participant s'engage à renseigner la fiche de protocole de suivi de tous les patients âgés de plus de 75 ans pendant 2 mois. Les fiches de suivi sont colligées, anonymisées et exportées sur un serveur dédié de l'ACFM. L'extraction est automatique, le traitement statistique des données médicales ainsi recueillies permettra d'analyser l'état de l'art à un instant T, sur une population de patients donnée.

Le participant bénéficie tout au long de son engagement, d'un retour d'informations, sur l'analyse des données enregistrées, accompagné d'une bibliographie et d'articles ou de revue scientifiques référencés, faisant le

rappel des recommandations les plus récentes, afin d'actualiser ses connaissances. Ces documents sont téléchargeables sur notre site internet (Étape 1 = 6 heures).

Les participants seront ensuite conviés en réunion par Web-conférence en grands groupes (avec le logiciel WEBINAR) en présence d'un expert gériatre afin de discuter de la pertinence des recommandations et d'en renforcer l'acquisition (Étape 2= 2 heures).

Le suivi de ses améliorations fera l'objet d'un questionnaire de mesure d'impact par internet à distance du programme. Il permettra de favoriser le partage d'expérience, d'évaluer la pertinence de la méthode. D'évaluer surtout les changements de pratiques et l'éventuelle amélioration du service rendu aux patients (Étape 3 = 1 heure).

Mise en œuvre des méthodes HAS

La tenue d'un registre ou d'un observatoire est une méthode de DPC retenue par la HAS.

Un registre est une base de données constitué de données standardisées issues des pratiques professionnelles, le plus souvent à partir d'un thème spécifique.

Le recueil de ces données standardisées s'organise en quatre étapes :

1. L'engagement dans la démarche
2. La participation au recueil des données issues de sa pratique
3. Les retours d'informations
4. Les actions d'amélioration de la qualité de la pratique

POUR VOUS INSCRIRE DES MAINTENANT, SUIVEZ LE GUIDE !

Pour vous inscrire à un programme DPC, vous devez suivre les 5 étapes suivantes :

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr en indiquant votre identifiant et votre mot de passe
2. Indiquer la référence **11871700034** dans la rubrique "Recherche Action" et cliquer sur "rechercher"
3. Cliquer sur "Détail Action de DPC" en haut à droite de la page
4. Descendre en bas de la page pour s'inscrire à la **session 1**
5. Cliquer sur "Valider"

Dès cette action finalisée, vous serez pré-inscrit à ce programme et vous recevrez alors un message de l'un de nos organismes vous demandant les pièces nécessaires pour finaliser votre inscription.
